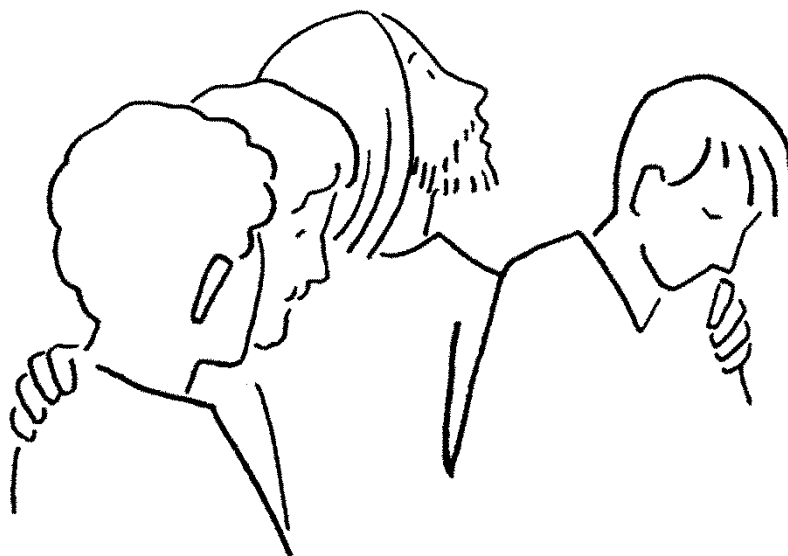


## Frères de Jésus

Evangile de Jésus selon St Matthieu, chapitre 18, versets 15 à 20



JESUS dit à ses disciples :

« Si ton frère a commis un péché, va lui parler seul à seul et montre-lui sa faute.

S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. S'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de 2 ou 3 témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à la communauté de l'Eglise.

S'il refuse encore d'écouter l'Eglise, considère-le comme un païen\* et un publicain\*.

Amen (=en vérité) je vous le dis : tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.

Encore une fois je vous le dis :

si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quelque chose, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux Cieux.

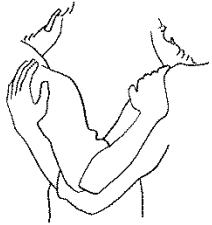
Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux. »



\*païen : qui ne croit pas en Dieu, mais en des faux dieux

\* publicain : collecteur d'impôt pour les Romains, mal vu par les gens au temps de Jésus, car souvent malhonnête

Dans cette parole de Jésus, 2 mots éclairent tout : FRERE et PERE  
Pourquoi, en effet, aller voir celui qui a péché, sinon parce qu'il est *mon frère* ?  
Et pour quoi est-il mon frère ?  
Parce que nous sommes tous enfants *d'un même Père*, Dieu, qui nous aime.



Quand un frère vient à pécher, il est en danger :

Jésus nous invite non pas à le rejeter mais à aller vers lui :

« *Va lui PARLER seul à seul.* » la parole libère...souvent c'est le premier pas qui est le plus dur ; après, on est tout content d'avoir pu parler avec l'autre.

Si cette démarche est sans résultat, « *Prends 1 ou 2 personnes afin que l'affaire soit réglée sur la parole de 2 ou 3 témoins* ». Jésus reprend ce bon conseil, si important : demander l'aide d'une "tierce (3<sup>e</sup>) personne", d'un intermédiaire pour renouer le dialogue. On appelle ça aussi un "médiateur" pour résoudre les conflits.

Si cela échoue, « *dis-le à la communauté de l'Eglise* » : oui, mais dans le plus grand respect de la personne, pour que l'autre ne se sente pas jugé mais invité à la conversion.

Enfin, si l'autre refuse encore, « *considère-le comme un païen et un publicain* », c'est-à-dire quelqu'un d'extérieur à la communauté des Chrétiens. L'exclusion est-elle définitive ? Non ! Car dans l'Evangile Jésus a bien souvent une attitude d'accueil envers ces personnes. Dieu espère toujours que l'autre reviendra. Jésus a donné sa vie pour TOUS les hommes, les bons comme les pécheurs.

Alors... ? Mettons-nous ensemble sous le regard du Père, ce Père qui nous aime d'un amour infini, et veut nous aider à dépasser les divisions les plus dures. Avec Lui, gardons l'Espérance. Qu'il nous aide, au-delà de nos divisions et de nos péchés, à devenir davantage Frères en Jésus. Prions, car :

« *quand deux ou trois sont réunis en mon nom,  
je suis là au milieu d'eux* »



## Prière

\**Jésus, garde-nous dans la Communion fraternelle, dans l'Unité*

\* *Jésus, donne-nous le courage d'aller vers nos frères quand nous sommes séparés, divisés*

\* *Jésus, aide notre monde divisé à retrouver la Paix, la Réconciliation (voyage du Pape en Colombie,...)*

